



Le Plat'Eau

Bulletin d'information des acteurs de la protection de la ressource en eau du plateau de Vicherey-Beuvezin

Pour retrouver la qualité des eaux des captages de notre plateau.
En partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse

NUMERO 12-Juin 2023

Édition semestrielle diffusée par la Mission Eau du plateau de Vicherey-Beuvezin.

SOMMAIRE

- Un plan de sobriété pour préserver notre patrimoine : p1
- Inf'Eau mission : eau : restrictions en vigueur selon le niveau de sécheresse p.2
- Au fil de l'Eau : aller de l'avant avec l'agroforesterie p.3
- Actualité : les petits ruisseaux, agroforesterie Beuvezin : p.4
- Supplément agriculteur : point foncier

Contact : Caroline Maury
Chargée de mission eau :
anim-vicherey.beuvezin@orange.fr



Édit'Eau

Bonjour à tous,

L'arrêté préfectoral du programme d'actions du plateau a eu 3 ans en mars 2023. C'est la période au terme de laquelle nous devons élaborer notre rapport d'évaluation. La Mission Eau s'est attachée à mettre en œuvre, dans la mesure du caractère d'engagements volontaires des agriculteurs, l'ensemble des actions mentionnée dans l'arrêté de programme. Des efforts ont été accomplis, ce qui se traduit par l'amélioration de certains indicateurs agricoles. Certains aménagements fonciers ont déjà permis des évolutions sensibles et relativement rapides sur le terrain. Ils donnent une certitude de l'exploitation des parcelles dont les collectivités ont la maîtrise. La cohésion de l'ensemble des instances agissant sur ce territoire, a permis de créer une véritable dynamique. Les investissements ont été importants, et les efforts doivent être maintenus pour garantir des résultats durables et plus marqués sur la qualité des eaux de toutes les sources. Pour atteindre ces objectifs, les travaux qui se poursuivent, avec de nouveaux projets, devront être déployés dans une logique plus contraignante. Des pages concernant la protection de l'eau restent en effet encore à écrire.

Roland HUEL
Maire de Tramont-Lassus

Hervé MANGENOT
Maire de Beuvezin

Eric MATHIEU
Président du syndicat d'Aboncourt-Maconcourt

Maurice BARBEZANT
Président du Syndicat des eaux de Pulligny

Yannick OLRÉY
Président du syndicat des eaux de Grimoviller

Frédéric LATRAYE
Président du SIVOM Vicherey-vallée de l'Aroffe

Un plan de sobriété pour préserver notre patrimoine

« L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général. » (Art. L210-1 du Code de l'Environnement)

Motivé par le processus global et rapide de changement climatique, le plan gouvernemental sur l'eau présenté le 30 mars 2023, comprend une cinquantaine de mesures **visant la sobriété** dans l'usage d'une ressource de plus en plus limitée. Pour atteindre **les 10 % d'économie d'eau d'ici 2030, un effort de sobriété est demandé dès maintenant** à tous les secteurs économiques : notamment industrie, agriculture et loisirs. Les collectivités, accompagnées dans leurs projets de gestion des eaux, seront également des acteurs clé de cette démarche. Enfin, les particuliers auront en la matière un rôle à jouer via un « Ecowatt de l'eau » qui sera déployé d'ici l'été pour que chacun puisse connaître les restrictions s'appliquant suivant sa catégorie d'usager dans le territoire où il se trouve et rappelant les éco-gestes recommandés au regard de la situation locale.

**Tous concernés par la préservation de ce patrimoine,
mobilisons-nous, chacun à notre niveau !**



Pâturage ovin dans une prairie du secteur de la source des Puits-Photo Mission Eau 02 mars 2023

Inf'Eau mission : au contact du terrain

Dans chaque bulletin d'information, nous vous proposerons de suivre dans cette rubrique l'état d'avancement de la mission Eau : actions mises en place, temps forts, évolutions, outils disponibles....

Eau : des restrictions en vigueur selon le niveau de sécheresse

À la fin mars, 15 départements français étaient d'ores et déjà placés en vigilance. Une dizaine de départements étaient placés en alerte ou en alerte renforcée dans certaines zones. Dans les semaines qui viennent, pour faire face à un manque d'eau, les préfets de Meurthe-et-Moselle et des Vosges pourraient être amenés à prendre ce type de mesures exceptionnelles, de limitation ou de suspension des usages de l'eau. Celles-ci se répartissent en 4 niveaux, selon la sévérité de l'épisode de sécheresse. Un aperçu pour mieux comprendre.

LES TEMPS FORTS DE LA MISSION au 1^{er} semestre 2023 :

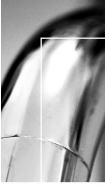



Janvier à mars : élaboration et validation du rapport d'évaluation du programme d'actions de la mission pour la période 2020-2022. Celui-ci doit permettre d'orienter et d'optimiser la stratégie de reconquête de la qualité des eaux souterraines.

Février-avril : rencontres individuelles des agriculteurs intéressés par les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques par les chambres d'agriculture et la mission eau

Mars : mise en place de baux ruraux avec 8 exploitants agricoles du secteur sur les terrains acquis par le syndicat à vocation multiple de Vicherey et Vallée de l'Aroffe et le Syndicat des eaux de Pulligny au sein des périmètres de protection des sources de la Morley à Soncourt et des Brasseries à Tramont-Saint-André. Ils prévoient tous une remise en herbe, couvert indispensable pour reconquérir la qualité de l'eau.

Avril : validation du projet d'agroforesterie par la commune de Beuvezin

2023 : poursuite des négociations foncières visant à acquérir des terrains au sein des périmètres de protection des sources

 <p>1.</p> <p>SÉCHERESSE LES NIVEAUX D'ALERTE</p> <p>VIGILANCE</p> <ul style="list-style-type: none">• Incitation des particuliers et des professionnels à économiser l'eau.• Niveau de sensibilisation, pas de restriction. 	 <p>2.</p> <p>SÉCHERESSE LES NIVEAUX D'ALERTE</p> <p>ALERTE</p> <ul style="list-style-type: none">• Réduction de tous les prélèvements en eau et interdiction des activités impactant les milieux aquatiques.• Restrictions en matière d'arrosage, de remplissage et de vidange des piscines, lavage de véhicules et irrigation de cultures. 
---	---

1 : Pas de restriction mais sensibilisation des particuliers, des entreprises, des collectivités et des agriculteurs sur les économies d'eau.

2 et 3 : jusqu'à 50 % d'économie d'eau peuvent être exigés.

 <p>3.</p> <p>SÉCHERESSE LES NIVEAUX D'ALERTE</p> <p>ALERTE RENFORCÉE</p> <ul style="list-style-type: none">• Réduction de tous les prélèvements en eau et interdiction des activités impactant les milieux aquatiques.• Restrictions renforcées en matière d'arrosage, de remplissage et de vidange des piscines, lavage de véhicules et irrigation de cultures. 	 <p>4.</p> <p>SÉCHERESSE LES NIVEAUX D'ALERTE</p> <p>CRISE</p> <ul style="list-style-type: none">• Le niveau de crise déclenche des interdictions pour préserver les usages prioritaires.• Interdiction des prélèvements en eau pour l'agriculture (totalement ou partiellement), pour de nombreux usages domestiques et pour les espaces publics. 
--	---

4 : des interdictions pour préserver les usages prioritaires : santé, sécurité civile, eau potable, salubrité.

SÉCHERESSE
ÉCONOMISONS L'EAU

USAGE DOMESTIQUE

 <p>Éviter de laisser couler l'eau</p>	 <p>Limiter les arrosages des jardins</p>
 <p>Utiliser les appareils de lavage à plein</p>	 <p>Installer des équipements économes en eau</p>

L'eau est une ressource vitale.
Economisons là !

Plus d'info sur :
<https://www.ecologie.gouv.fr/secheresse-economiser-leau>

Au fil de l'eau

Rubrique sur le suivi de la qualité des eaux et sur les leviers de la protection de la qualité des eaux.

Aller de l'avant avec l'agroforesterie

L'agroforesterie est reconnue comme un levier pertinent pour améliorer la qualité de l'eau. Elle l'est d'autant plus que ses services environnementaux dépassent largement les bénéfices induits pour l'eau. Atténuation des effets climatiques, stockage du carbone, augmentation de la productivité agricole, ombrage pour les animaux, enrichissement de la biodiversité, effet coupe-vent, lutte contre l'érosion, diversification du paysage... sont autant d'exemples de ses plus-values. Sous réserve d'une bonne gestion du patrimoine arboré planté au sein de l'espace agricole, sa valorisation économique peut revêtir plusieurs formes, tout en s'inscrivant dans les objectifs du développement durable.

L'agroforesterie, qu'est-ce que c'est ?

Par définition, l'agroforesterie recouvre l'ensemble des pratiques agricoles qui associent, sur une même parcelle, des arbres, (sous toutes leurs formes : haies, alignements, bosquets ...) à une culture agricole et/ou de l'élevage. ex : alignements intra-parcellaires, parcours volailles, pré-vergers, trognons, pâturage tournant dynamique avec des arbres pour marquer les îlots.... Une bonne intégration des arbres et des haies en agriculture permet à la fois d'augmenter la production, de diversifier les revenus et les services écologiques et d'assurer la préservation et le renouvellement des ressources naturelles. L'enjeu de restauration des systèmes agroforestiers et des haies est important pour notre pays où 11500 km de haies disparaissent chaque année.

Des débouchés possibles pour les systèmes bien gérés

Le bien-fondé de l'agroforesterie est reconnu, et certains travaux s'attachent à en quantifier les gains économiques afin de constituer des références. Le précepte de base repose sur une bonne gestion des systèmes agro-forestiers concernés, qui peut permettre d'obtenir une valorisation intéressante. Ainsi, la certification « label haies » vise à cet effet une labellisation des pratiques de gestion des haies, et des filières de distribution du bois issu du bocage en appuyant le développement de filières durables.

LES AVANTAGES DE L'AGROFORESTERIE



Créer des systèmes agroforestiers, ce n'est donc pas revenir en arrière, mais aller de l'avant !



Plus d'info :

<https://www.agroforesterie.fr/>
<https://agrooof.net/>
<https://afacagroforesteries.fr/>
<https://labelhaie.fr/>

UN PROJET AGROFORESTERIE POUR BEUVEZIN

La commune de Beuvezin a récemment obtenu la maîtrise foncière de terrains situés dans les périmètres de protection rapprochée de ses sources de Malinvezey et des Puits. Les agriculteurs en place y sont maintenus, et les terrains seront exploités selon un cahier des charges environnemental préconisant une remise en herbe et des conditions rigoureuses de fertilisation. La commune souhaite de plus y développer un projet d'agroforesterie. Par le biais de cette opération, dont la valeur ajoutée environnementale dépasse largement celle des bénéfices souhaités pour la qualité de l'eau (filtration, limitation du ruissellement ...), elle souhaite en effet ancrer ce projet dans une démarche de développement durable et de résilience (faune et flore, paysage, stockage de carbone, atténuation des effets climatiques...), sans exclure une valorisation ultérieure des haies et arbres implantés. Ce projet, qui sera déployé avec Sylvaterra, conseil en agroforesterie, a été validé à 7 voix sur 7 par le conseil municipal du 14 avril 2023. Les premières plantations devraient être mises en place à l'automne.



Visite de terrain avec Sylvaterra-2 mars 2023

Les petit ruisseaux

Avec le concours de l'Office Français pour la Biodiversité, l'Office International de l'Eau a réalisé une série de podcasts qui exposent les témoignages de citoyens, d'entreprises, de collectivités et d'associations... engagés pour préserver les ressources en eau via des solutions fondées sur la nature. L'expérience menée dans le cadre de la mission eau y figure, sous le titre « les prairies du Haut Saintois ».

Mieux gérer l'eau grâce à la nature Citoyens, entreprises, collectivités ou associations... ils se sont engagés à leur échelle pour préserver la biodiversité et les ressources en eau, et participer à la réduction des risques naturels dans un contexte de changement climatique. Les petits ruisseaux est un podcast en 9 épisodes qui va à la rencontre de celles et ceux qui ont mené des réalisations concrètes, qu'il s'agisse d'actions ponctuelles à l'échelle individuelle ou de projets de grande envergure menés sur un territoire tout entier. Le micro est tendu aux porteurs de projets. Ils livreront ici leurs motivations, les différentes étapes de leurs projets, leurs sentiments au fur et à mesure de leur réalisation. Une immersion sensible auprès de ceux qui s'engagent pour demain.

Le numéro « les prairies du Haut Saintois » présente l'intérêt de maintenir les prairies autour des aires d'alimentation des captages, à la fois pour les besoins de l'élevage et ceux de la protection de la ressource en eau.



Ecouter les podcasts :

<https://podcast.ausha.co/les-petits-ruisseaux-oieau>



Le Plat'Eau

Bulletin d'information des acteurs de la protection de la ressource en eau du plateau de Vicherey-Beuvezin

Numéro 12-Juin 2023-Numéro ISSN : 2609-0325

Directeur de la publication : Maurice Barbezant -Président du Syndicat des Eaux de Pulligny

4 place du colonel Caye-54740 HAROUE

Contact : anim-vicherey.beuvezin@orange.fr